

Réactif Hemascreen - Diagast

En accord avec l'ANSM, la société Diagast a informé les utilisateurs du réactif Hémascreen de la mise en œuvre d'une action de sécurité.

Les utilisateurs concernés, en France, ont reçu le courrier ci-joint.

Les autorités compétentes européennes ont été informées de cette mesure par l'ANSM.

Cette information s'adresse aux directeurs d'établissement de santé et correspondants locaux de réactovigilance pour diffusion aux utilisateurs concernés.

Cette action de sécurité est enregistrée à l'ANSM sous le n° R1918646.

[Télécharger le courrier](#)